

RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Ajaccio le 13 mars 2020

Monsieur l'Inspecteur d'Académie Inspecteur pédagogique régional d'EPS

à

Mesdames les enseignantes Messieurs les enseignants D'Education physique et sportive

## Rectorat

## **OBJET** : Mise en œuvre de la continuité pédagogique en EPS

Secrétariat Pôle Pédagogique Béatrice CHRETIEN

Inspection pédagogique régionale Education physique et sportive

Dossier suivi par : Alain COSTANTINI, IA.IPR-EPS

> Téléphone 04 95 50 34 73 Télécopie 04 95 51 27 06

E-mail alain.costantini@ac-corse.fr

Bd Pascal Rossini BP 808 20192-AJACCIO CEDEX 4

EPS.AC/BC/n°2020-

En cette période de crise sanitaire et de fermeture des établissements scolaires, nous nous devons d'offrir une continuité pédagogique en EPS, c'est-à-dire créer les moyens et les dispositifs pour maintenir un contact régulier entre l'enseignant d'EPS et ses élèves et, par l'intermédiaire de classes virtuelles, permettre aux élèves d'entretenir des connaissances déjà acquises, d'acquérir de nouveaux savoirs et de mobiliser des compétences motrices et méthodologiques et ainsi préparer les enseignements à venir lors de la reprise des cours.

En EPS, quatre des cinq objectifs généraux de la discipline peuvent être visés par cet enseignement à distance (exception : objectif relatif aux relations sociales – règles, rôles et responsabilités en groupe), que ce soit ceux relatifs à la motricité, à la méthodologie, à l'entretien de sa santé et à l'accès au patrimoine culturel des APSA.

Les propositions pédagogiques qui seront faites doivent dans tous les cas garantir la sécurité des élèves et la préservation de leur intégrité physique. Les supports vidéos, les applications numériques, les documents transmis doivent être adaptés aux niveaux de classes et aux ressources des élèves.

Les modalités de mise en œuvre de la continuité pédagogique en EPS relève du choix de chaque équipe enseignante.

Certains d'entre vous ont déjà commencé à adresser à leurs élèves des fiches de travail moteur à effectuer et des questionnaires de connaissances (QCM).

Aussi, les propositions d'utilisation de **l'ENT Leia** en complément de ce courrier, sont une aide et une offre complémentaires pour chacune et chacun des enseignants d'EPS. Cellesci sont amenées à évoluer en fonction de vos propres constructions et de vos réflexions en venant alimenter la banque de données numériques par champ d'apprentissage.

Vous trouverez un document d'accompagnement sous pdf joint à ce courrier, qui précise les conditions de mobilisation de Leia et présente des outils numériques adaptés.

## Le suivi de ce dispositif est assuré par Mme Françoise Ravera, IAN EPS :

- francoise.ravera@ac-corse.fr

## Concernant la pratique physique

Je recommande un temps de pratique conformément aux heures dédiées à l'EPS sur l'EDT hebdomadaire de l'élève. Cette pratique, sur les créneaux de 2h ou 1h de l'EDT, peut prendre la forme d'étude de vidéos, de réponse à des QCM et de pratique physique. Si les conditions le permettent, il serait pertinent de mobiliser une **pratique individuelle** de

type fitness (pratique dans un espace restreint : terrasse, garage, pièce adaptée), par exemple avec l'application « Seven », ou, de type marche et course en durée (si espace proche et sécurisé : champ, chemin, place,...) suivant les possibilités familiales.

Les élèves peuvent être sollicités pour renseigner un journal de bord qui relatera les formes et les temps de pratique journalière et/ou hebdomadaire.

D'autres modalités de pratique peuvent être proposées aux élèves dès lors qu'elles correspondent à leurs niveaux de classes et à leurs acquisitions, et, qu'elles préservent leur intégrité physique (étirements, musculation sans appareil, step, relaxation, ...).

N'hésitez pas à solliciter l'inspection pédagogique pour toute question relative aux formes de pratiques motrices envisagées.

<u>Remarque</u> : dans vos propositions pédagogiques, vous veillerez à <u>ne pas encourager</u> <u>les regroupements d'élèves</u>.

Je sais pouvoir compter sur votre réactivité et vos capacités d'adaptation pour assurer, dans des circonstances exceptionnelles, cette nécessaire continuité pédagogique en EPS à l'ensemble des élèves de l'Académie de Corse.

Alain COSTANTINI